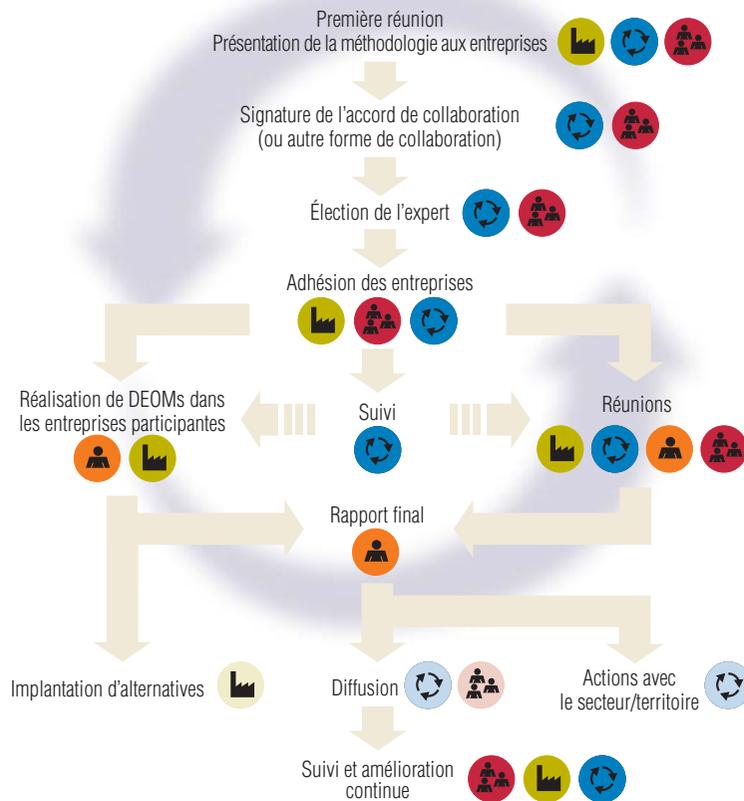


Méthodologie du groupe de travail



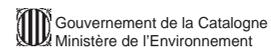
Agents intervenant dans sa réalisation

<p>Entreprises</p> <p>Elles font l'objet de cette étude et elles soupèsent la viabilité des alternatives de minimisation détectées</p>	<p>Qui cela intéresse-t-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous ceux qui veulent optimiser leurs processus en incorporant des critères environnementaux. • Tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances liées aux courants résiduaux et à la consommation des ressources afin de les minimiser. • Tous ceux qui veulent optimiser les coûts de gestion environnementale. • Tous ceux qui souhaitent connaître leur niveau de compétitivité en matière environnementale par rapport à d'autres entreprises du même secteur ou du territoire où l'entreprise est emplacée.
<p>Expert</p> <p>Il dynamise le groupe de travail, réalise les DEOM, programme les réunions et élabore les documents</p>	<p>Quel doit être son profil ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il connaît les activités industrielles et les processus à analyser. • Il est à jour en ce qui concerne les nouvelles technologies et les alternatives de minimisation existantes. • Il est capable de diriger et d'organiser un groupe d'entreprises et de les faire participer. • Il est familiarisé avec la méthodologie du DEOM et des Groupes de Travail.
<p>L'Administration Environnementale</p> <p>Elle collabore avec les entreprises et agit en tant que catalyseur du Groupe de Travail ; elle effectue le suivi et la diffusion des résultats du même</p>	<p>Comment peut-elle collaborer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle fournit la méthodologie du Groupe de Travail et du DEOM. • Elle conseille les entreprises. • Elle fait le suivi et la supervision des DEOM et du Groupe de Travail dans son ensemble. • Elle diffuse l'information recueillie dans le dossier final. • Elle encourage l'implantation des alternatives de minimisation.
<p>Association d'entrepreneurs</p> <p>Elle agit comme interlocuteur entre l'Administration Environnementale et les entreprises</p>	<p>Comment peut-elle participer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle diffuse l'information recueillie dans le rapport final entre ses associés. • Elle travaille avec les entreprises pour l'implantation des alternatives de minimisation. • Elle coordonne la participation des entreprises et leur adhésion à l'accord de collaboration.

Plan d'Action pour la Méditerranée

Centre d'Activités Régionales pour la Production Propre (CAR/PP)

Paris, 184, 3a planta - 08036 Barcelone (Espagne)
Tel.: +34 93 415 11 12 - Fax: +34 93 237 02 86
E-mail: cleanpro@cema-sa.org
<http://www.cema-sa.org>



methodologie
réalisation de
le travail mé
pour la réal
groupes de t



Méthodologie pour la réalisation de Groupes de Travail

CD Français
Castellano
English

Qu'est-ce

Méthodologie per
de détecter les bes
ou à un territoire c

Avantages

- Échange de co
- Possibilité d'el
environnement
- Proposition d'i
- Détection des
du secteur ou t

Obtenus par la r

- Réduire les coÙt
d'accidents.
- Améliorer la situa
de l'entreprise av
exigences réglem
- Renforcer l'imag
- Élargir la formati
- Introduire l'éco-
- Point de départ p
de Gestion Envir

Généralement, les
entre l'Administr
cet accord par la

Qu'est-ce qu'un Groupe de Travail ?

Méthodologie permettant d'identifier les opportunités de prévenir et de réduire la pollution à la source et de détecter les besoins environnementaux d'un ensemble d'entreprises appartenant à un secteur industriel ou à un territoire concrets.

Avantages

- **Échange de connaissances et d'expériences.**
- **Possibilité d'effectuer une analyse comparative et de connaître le niveau de compétitivité environnementale de chacune des entreprises participantes.**
- **Proposition d'indicateurs pour assurer le suivi des améliorations environnementales.**
- **Détection des besoins environnementaux spécifiques et des opportunités d'amélioration du secteur ou territoire étudiés.**

Obtenus par la réalisation du DEOM individuel :

- Réduire les coûts (gestion environnementale et utilisation de ressources et de matières) et les risques d'accidents.
- Améliorer la situation environnementale, la qualité du produit, la situation légale de l'entreprise, les relations de l'entreprise avec l'Administration, les clients, les voisins, etc. et l'adaptation aux changements et aux exigences réglementaires.
- Renforcer l'image corporative.
- Élargir la formation et augmenter la satisfaction du personnel.
- Introduire l'éco-efficacité dans les processus industriels.
- Point de départ pour le développement d'un programme de prévention de la pollution et/ou d'un Système de Gestion Environnementale (SGE).

Généralement, les Groupes de Travail sont formés à partir de la signature d'un **accord de collaboration** entre l'Administration Environnementale et l'Association d'entrepreneurs. Les entreprises adhèrent à cet accord par la signature d'un document individuel d'adhésion.

Étapes

1 Première réunion

- Présentation de la méthodologie aux entreprises
- Bénéfices économiques et environnementaux de son exécution
- Définition des tâches et des fonctions des différents acteurs

1 PREMIÈRE RÉUNION

2 Démarches préalables

- Signature de l'accord de collaboration

La gestion rapide des démarches liées à la signature de l'accord de collaboration est un facteur clé

- Adhésion des entreprises

La participation de 6-10 entreprises dans le Groupe de Travail est conseillée

- Élection de l'expert

DÉMARCHES PRÉALABLES

2

RÉALISATION DE DEOMs CHEZ LES ENTREPRISES PARTICIPANTES

3 Réalisation de DEOMs chez les entreprises participantes

- Recueil d'informations dans les entreprises : visites, traitement de l'information, recherche d'information supplémentaire

La visite de l'expert aux entreprises devrait toujours avoir lieu avant les réunions afin d'identifier les aspects environnementaux clés à cibler

- Identification des opportunités de minimisation: étude des processus industriels, courants résiduels et consommation de ressources
- Sélection des alternatives de minimisation et analyse de leur viabilité technique et économique
- Élaboration du document final de chaque DEOM

4 Réalisation de réunions

Généralement la fréquence des réunions est mensuelle

Généralement, un suivi des réunions par le biais d'enquêtes adressées aux entreprises dans le but qu'elles évaluent les réunions et qu'elles identifient les sujets d'intérêt est réalisé

- Présentation des courants résiduels identifiés et de leur impact environnemental
- Présentation des alternatives de minimisation applicables (nouvelles technologies, nouveaux matériels, bonnes pratiques environnementales)
- Débats sur les différents thèmes liés à la gestion environnementale de l'entreprise

RÉALISATION DE RÉUNIONS

4

RAPPORT FINAL

5 Rapport final

Le rapport final ne présente pas de données concrètes des entreprises participantes ; il fournit les données agrégées au sein de l'ensemble des entreprises

Structure du document :

- Typologie de l'échantillon : dimension des entreprises, secteur et sous-secteur auxquels elles appartiennent
- Description des processus industriels, formes de travail et d'organisation
- Courants résiduels générés
- Alternatives de minimisation applicables
- Analyse de viabilité des alternatives et proposition d'indicateurs de suivi pour valoriser la minimisation obtenue grâce à leur application
- Description de la situation du secteur industriel/territoire, conclusions et recommandations
- Annexes : matériel didactique employé dans les réunions, actes de réunion, information sur les technologies les plus propres, etc.

6 Diffusion du rapport final

7 Implantation des alternatives identifiées

8 Suivi et amélioration continue